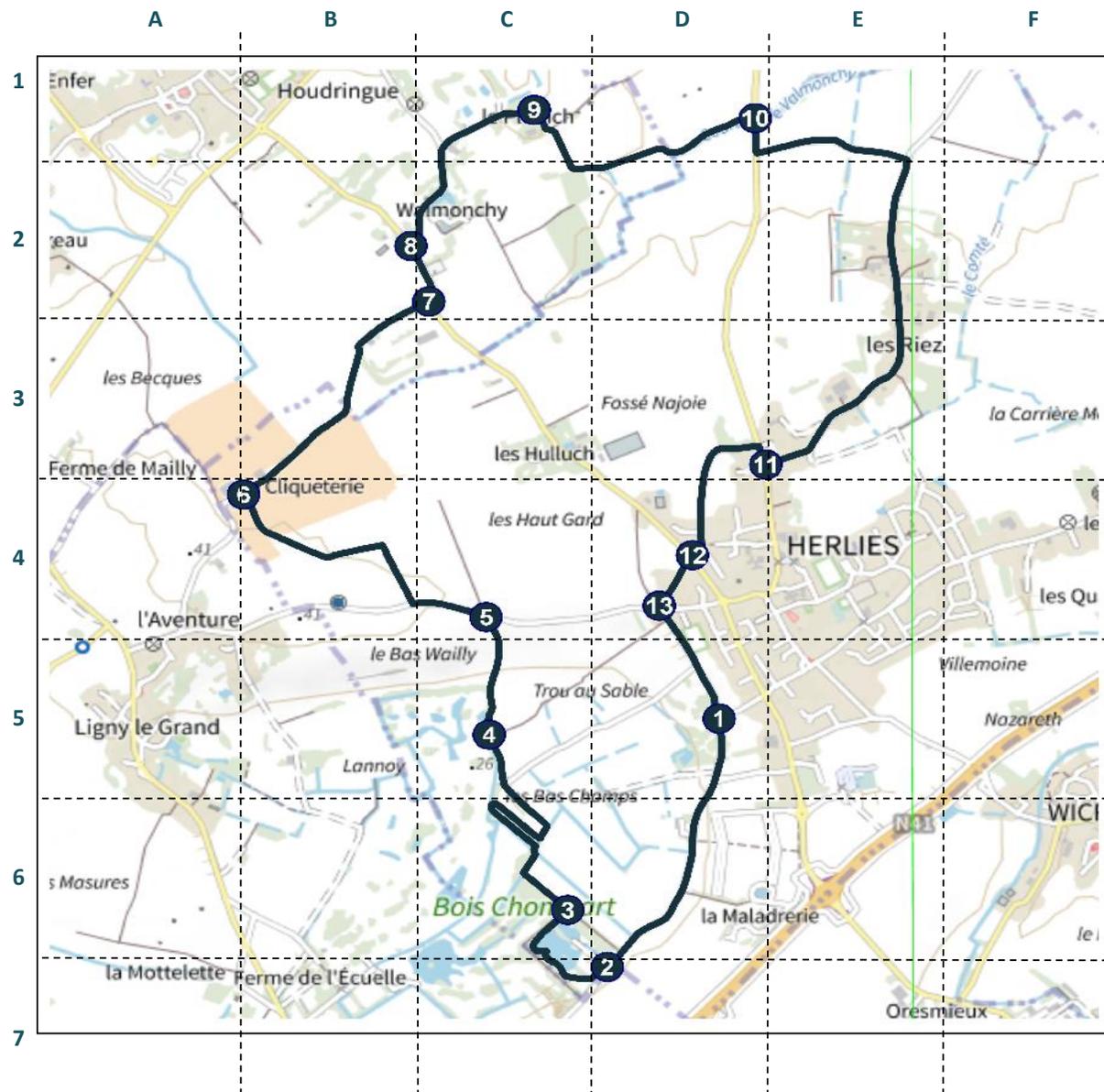


## Le circuit de la crapahute

(11 Km 100 - 3 h 00)

Départ : Camping HERLIES

1. Face au camping, tournez à gauche rue Madoue, jusque l'étang de pêche d'Herlies.
2. Arrivé à l'étang de pêche, suivez bien le balisage présent.
3. A la sortie de l'étang, prenez le chemin à gauche. Passez devant le verger qui se trouve sur votre gauche.
4. A l'intersection, allez tout droit.
5. A la sortie du chemin, tournez à gauche puis prenez la première à droite. Suivez bien le balisage jusqu'aux vergers la « Cliqueterie ».
6. Arrivés à la « Cliqueterie », prenez à droite. Puis suivez le chemin, jusque la M41.
7. Arrivés à la M41, prenez à gauche et passez devant le cimetière Britannique.
8. Après le cimetière, prenez la première à droite, rue de Valmonchy. Suivez le balisage.
9. Arrivé au Plouich, continuez jusque la M22.
10. Arrivés à la M22, faites un droite / gauche. Ensuite, au bout de la route prenez à droite, rue des Riez pour aller sur Herlies.
11. Au stop, tournez à droite sur la rue Chobourdin puis empruntez le chemin à gauche.
12. Au bout du chemin, continuez tout droit et traversez prudemment la M41.
13. A l'extrémité de ce chemin, au rond point, continuez tout droit, rue Madoue pour retrouver le camping.





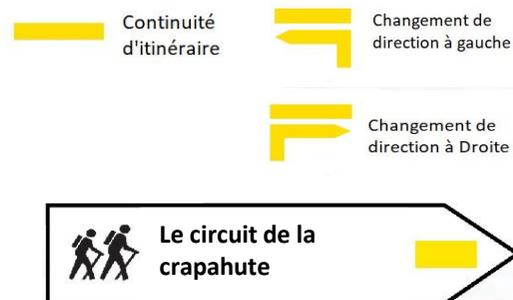
## Le circuit de la crapahute

(11 Km 100 - 3 h 00)

Départ : Camping HERLIES

### *Suivez le guide!*

*Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.*



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

### **Avis du Randonneur :**

*Circuit accessible toute l'année, qui rencontre une grande diversité de milieux. Amateurs d'oiseaux, n'oubliez pas votre paire de jumelles. En période de pluie, le port de chaussures étanches est indispensable. Balisage jaune*